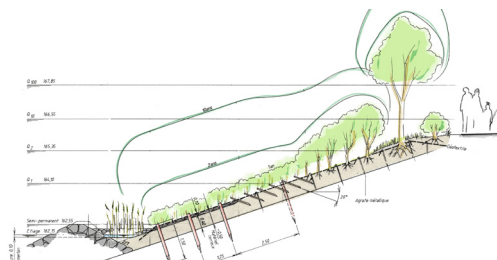


STABILISATION DE BERGES EN AGGLOMÉRATION

LE RHÔNE À LYON

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

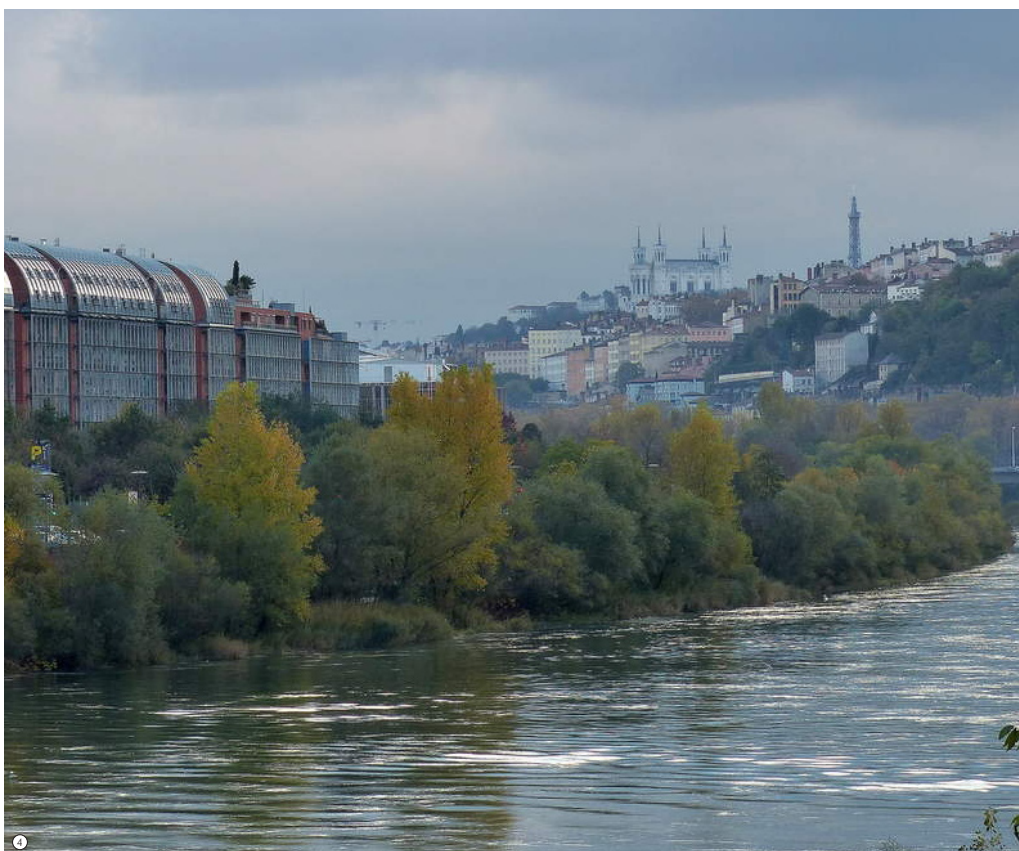
- Dans le cadre de la nouvelle desserte routière de Lyon, création d'un remblai sur le Rhône de 600 mètres linéaires
- Nécessité de végétaliser le remblai artificiel et de le protéger contre l'érosion avec une optique de valorisation paysagère forte



- ① Aspect des ouvrages de protection une fois achevés (Mars 1994)
- ② Stade du développement des végétaux 6 mois après les travaux (Septembre 1994)
- ③ Couvert végétal dense et diversifié offrant, quatre années après les travaux, une assurance de stabilité ainsi qu'un paysage riverain des plus « naturels » (Septembre 1998)
- ④ source: http://leszalyon_over-blog-com

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Mise en place de substrats d'apport sur berge, pente ~3H/1V
- Mise en place de couches de branches à rejets, de boutures de saules et plantations d'essences diversifiées avec couverture de la berge avec géotextile biodégradable en jute et ensemencement



NATURE DES PRESTATIONS BIOTEC

- Etablissement d'un avant-projet et projet détaillé, niveau exécution (DCE)
- Assistance à la C.N.R. pour la passation du contrat de travaux
- Direction de l'exécution des travaux.
- Assistance à la C.N.R. lors des opérations de réception des travaux

EXÉCUTION DES TRAVAUX

Février 1994

MONTANT DES TRAVAUX

182 000 € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Compagnie Nationale du Rhône (CNR)

